

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 36 (1974)
Heft: 15

Rubrik: La main-d'œuvre agricole est-elle peu appréciée en Suisse?

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mois	Genre d'accident	Age de la victime	Ct.	Genèse de l'accident
Juillet	La victime a passé sous les roues de la remorque autochargeuse	4	BE	Cet enfant est tombé du tracteur sur lequel il se trouvait comme passager
Juillet	Chute de tracteur	62	FR	La remorque chargée a exercé une forte poussée sur le tracteur et l'a fait basculer
Juillet	Chute de tracteur sur un chemin de forêt	56	SO	Le tracteur est tombé dans un fossé qui se trouvait du côté montagne en butant contre une grosse racine saillante
Juillet	La victime a passé sous les roues du tracteur et de l'épandeur de lisier	46	VD	Le tracteur s'était mis brusquement en marche à la suite d'une fausse manœuvre
Juillet	Chute de tracteur sur un terrain en pente	6	AG	Le tracteur, auquel était attelé un râteau faneur à chaînes, tomba dans un fossé et écrasa le passager en se renversant
Août	Chute de tracteur sur un terrain en pente (inclinaison: 20%)	18	FR	La remorque autochargeuse a poussé fortement le tracteur de côté et l'a fait basculer
Août	Chute de tracteur dans un fossé bordant une route	49	VS	Inconnue
Août	Chute de tracteur dans un ravin avec ruisseau	37	ZH	Fortement poussé par sa remorque dans un tournant, le tracteur est tombé dans un ruisseau, au fond d'un ravin bordant une route
Août	Collision avec un train sur un passage à niveau	49	ZH	Il est possible que la victime n'ait pas vu le signal lumineux à feux clignotants
				He

La main-d'œuvre agricole est-elle peu appréciée en Suisse ?

Des statistiques étrangères prouvent que des accidents fatals dus à des renversements de tracteurs peuvent être évités. Dans de nombreux pays européens, la totalité des tracteurs nouvellement mis en service sont automatiquement équipés de cadres de sécurité. Ce n'est aucunement le cas dans notre Suisse montagneuse! Serait-ce parce que la vie des conducteurs de tracteurs et de véhicules de transport est moins appréciée chez nous qu'à l'étranger? C'est certainement inconcevable et voici pourquoi la mise en service de tout tracteur et de tout chariot à moteur non muni d'un arceau, d'un cadre ou d'une cabine de sécurité ne devrait plus être possible à l'avenir.

C'est dans cet ordre d'idées qu'à partir du 1er janvier 1975, toute contribution de fonds publics (subven-

tions ou crédits d'investissements) ne sera autorisée qu'à condition que les véhicules en question soient équipés d'un dispositif de protection approuvé. Votre fournisseur saura vous dire quel cadre convient le mieux pour votre tracteur ou transporteur, mais, en cas de doute, vous pouvez aussi vous adresser à votre conseiller en machines cantonal ou à une des instances indiquées ci-dessous.

Service pour la prévention des accidents dans l'agriculture
5200 Brugg / AG

Station fédérale de recherches
d'économie d'entreprise et de génie rural
8355 Tänikon / TG